

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

009TR-AOO/SENVH/PRMP/UGPM-21/10/2024

- 1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° en date du 16/10/2024 dans Les Nouvelles le 16/10/2024.
- 2. Le SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux d'extension du gradin du stade BAREA Mahamasina, constituant un lot unique et indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quatité fixe conclu à prix forfaitaire .
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
 - Nom du responsable : FETY Stanicia
 - Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
 - Bureau: Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra, Étage: niveau R-2, Porte: 1
- 5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
 - Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , étage: niveau R-2 / porte: 1 au plus tard le 22/11/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

AOO_TVX_24-00064-092-091.pdf 21/10/2024

- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
 - Lot 1 : deux millions Ariary (Ar 2 000 000.00)
- , ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:
 - soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
 - soit par garantie bancaire,
 - soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.
- 9. Une visite de lieu est obligatoire, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
	ENTREE PO3 KIANJA BAREA MAHAMASINA		10:00	AGENT SENVH
1	ENTREE PO3 KIANJA BAREA MAHAMASINA	29/10/2024	10:00	AGENT SENVH

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



á	, Le 21/10/2024
	

La Personne Responsable des Marchés Publics